

COMMUNE DE SAINT-SULPICE

PLAN D'AFFECTION "AU LAVIAU"

PLAN ET COUPE A-A'

Dossier n° 2429
Version du dossier public 08/10/2025

Approuvé par la Municipalité
Saint-Sulpice, le 17 novembre 2024
Syndic
E. Dubois

Secrétaire
S. Duret

Soumis à l'enquête publique
du 18 novembre au 17 décembre 2024
Au nom de la Municipalité
Syndic
E. Dubois

Secrétaire
S. Duret

Adopté par le Conseil communal
Saint-Sulpice, le 17 novembre 2024
Président

Secrétaire

Approuvé par le Département
compétent du Canton de Vaud
Lausanne, le 17 novembre 2024
La Chef(e) du Département

Entré en vigueur le

LEGENDE

Restrictions de droit public relevant de la procédure LATC

Généralités

Périmètre du plan d'affectation

Zones d'affectation

Zone affectée à des besoins publics 15 LAT

Zone de verdure 15 LAT A

Zone de verdure 15 LAT B

Zone de desserte 15 LAT

Zone agricole protégée 16 LAT

Altre forestière 18 LAT

Contenus superposés

Espace réservé aux eaux

Cheminement piétonnier public nouveau - localisation indicative

Parcelle nouveau

Bâtiment et/ou équipement existant à démolir

Périmètre d'évolution des constructions destinées à la pêche professionnelle

Restrictions de droit public relevant de procédures liées à la LATC

Limite forestière statique - selon constatation de nature forestière (art. 24 LVL/Loi)

Limite de la bande constructible des 10 m à la limite forestière statique

Eléments relevant d'autres procédures ou mentionnés à titre indicatif

Site pollué

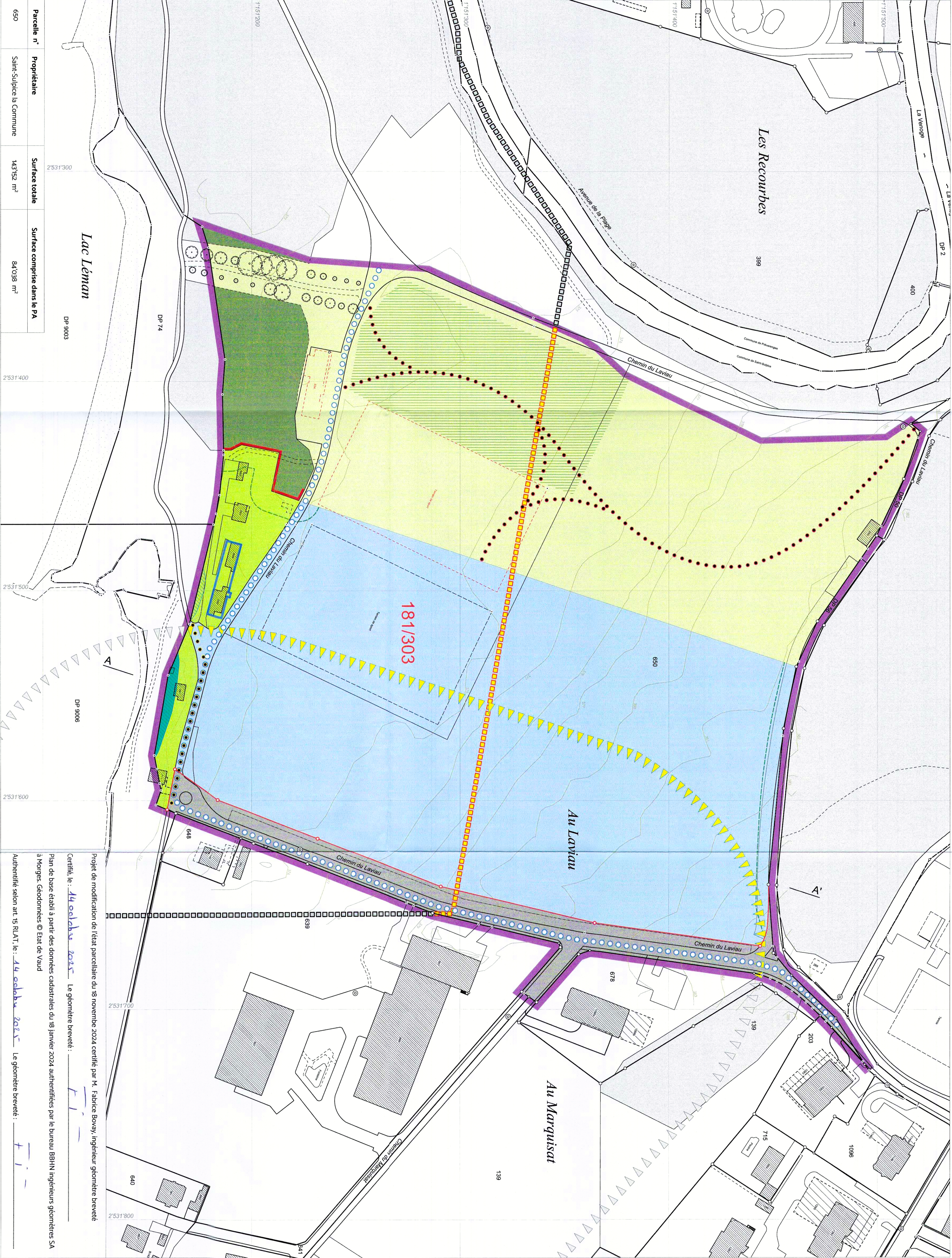
Région archéologique - n° d'identification

chemin de randonnée pédestre inscrit à l'inventaire cantonal et à SwissMobile à pied

Itinéraires cyclables inscrits à l'inventaire SwissMobile à vélo

Périmètre de consultation OPAM

PLAN D'AFFECTION 1
1 / 1000



Parcelle n°	Propriétaire	Surface totale	Surface comprise dans le PA
650	Saint-Sulpice la Commune	143'152 m²	84'038 m²

COUPE A-A'
1 / 1000

